

# Introduction : Géopolitique : disparition ou reconfiguration ?

vendredi 11 juin 2021, par Jean Tosti, Jean-Marie Harribey

---

Durant le mois de mai 2021, plusieurs événements sont venus nous rappeler que les rapports internationaux étaient avant tout des rapports de force. Mais des rapports de force entre qui et qui ? Entre États ? Entre régions du monde ? Entre États et grandes sociétés multinationales ? Entre les branches du capital lui-même ? Probablement, un peu de tout cela à la fois. Jugeons sur pièces.

Le Conseil de l'Arctique est un organisme international qui gère, depuis sa création en 1996 par un traité signé à Ottawa, l'espace polaire nord de la planète. Il regroupe huit États riverains [1] de cet espace et six associations des peuples autochtones. Il s'est réuni en mai 2021 dans un contexte particulier. Le réchauffement climatique étant avéré, les convoitises s'aiguisent au fur et à mesure que la banquise fond et que les possibilités d'extraction des ressources sous la calotte glaciaire apparaissent de plus en plus profitables. Que voit-on ? Un nouvel affrontement se profile : la Russie, principale riveraine de l'Arctique, exprime déjà des prérogatives en rapport avec sa taille ; mais les États-Unis ne l'entendent pas de la même oreille. Bref, un Conseil, dont l'idée était venue à Mikhaïl Gorbatchev au temps de la perestroïka, qui rejoue une nouvelle guerre, pour le coup, vraiment froide. D'autant que la Chine s'immisce dans le débat [2] pour faire valoir ses « routes de la soie » que la fonte de l'Arctique faciliterait. Ici, la transformation du climat ravive une confrontation entre États dans sa version la plus classique pour une appropriation de terres, d'océans ou de continents. L'Eldorado au pôle Nord cette fois, la conquête du Nord, le *far-north*.

L'Espagne possède deux enclaves en territoire marocain, Ceuta et Melilla. Le Maroc a laissé migrer une dizaine de milliers de personnes, dont beaucoup d'enfants, vers Ceuta, mettant en difficulté l'Espagne, et par contrecoup l'Union européenne, cette dernière ne parvenant pas à définir une politique migratoire qui soit respectueuse des droits humains. Pourquoi le Maroc a-t-il ouvert les portes ? Pour montrer son hostilité au fait que Brahim Ghali, responsable du Front Polisario qui lutte pour l'indépendance du Sahara occidental, ait été hospitalisé en Espagne. L'affaire est rendue encore plus complexe par la normalisation des relations entre le Maroc et Israël en échange de la reconnaissance par Trump de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, pendant que l'Algérie est d'un avis contraire. Cette partie de billard est au moins à cinq bandes

(Maroc, Espagne, Union européenne, tout le Maghreb, Israël). Un billard qui se joue au détriment des migrants, les uns refoulés, les autres payant de leur vie dans la Méditerranée.

Les dernières semaines ont vu se dérouler un nouvel épisode sanglant du conflit israélo-palestinien, cette fois-ci à deux faces : l'armée d'Israël contre le Hamas, d'un côté, et la guerre civile au sein même d'Israël entre Arabes et Juifs, de l'autre. En toile de fond, le renoncement des puissances occidentales – États-Unis et Union européenne surtout – à faire cesser la colonisation israélienne en territoire palestinien, la volonté d'Israël d'empêcher l'Iran de rejoindre l'accord sur le nucléaire que Trump avait fait avorter, et le jeu trouble du tandem Poutine-Erdogan dans la région. Plus le chaos s'installe, plus la solution à deux États, Palestine et Israël, s'éloigne. Le drame syrien, qui s'approfondit de jour en jour, met à nu la vacuité de l'influence des États-Unis et de l'Union européenne au Proche et Moyen-Orient, pendant que la Russie y conforte ses positions, et que Bachar el-Assad joue les États du Golfe contre l'Iran, l'Iran contre les États-Unis et Daech contre l'Europe.

Dans chacun de ces événements récents, on voit que les rapports de force sont mouvants mais ne disparaissent pas. D'une part, ils mettent en cause à la fois des États anciennement dominants et des États aspirant à un rôle clé ; d'autre part, la moindre tension entre deux États a des répercussions sur toute une région, sinon le monde entier. La globalisation du monde n'est pas pour rien dans cette évolution, de même que l'exacerbation des menaces, qu'elles soient politiques, écologiques ou climatiques. Et le dernier différend capable de refaire naître ou conforter les tensions entre blocs de l'ancien temps est sans doute l'arraisonnement d'un avion étranger par le régime biélorusse dictatorial de Loukachenko. À cette occasion, la plupart des médias se sont bien gardés de rappeler que c'est la France, en 1956, qui avait inventé le piratage d'avion par un État, en détournant l'avion volant de Rabat à Tunis et transportant cinq chefs du FLN en pleine guerre d'Algérie. La répétition permanente des coups d'État dans les pays africains et l'enlèvement de l'opération Barkhane de la France au Sahel sont les signes évidents et dramatiques d'une décolonisation ratée. En quelque sorte, le bégaiement de rapports internationaux d'avant. Une géopolitique d'autrefois ? Une géopolitique qui avance à pas comptés, telle la reconnaissance de la responsabilité de la France dans le génocide des Tutsis au

Rwanda, qui ne va pas jusqu'aux excuses de l'État français, attendant le pardon mais sans le demander.

## Le dossier

Cette situation internationale tendue, en pleine période de la pandémie mondiale du coronavirus Covid-19, justifie le choix d'un dossier portant sur les rapports internationaux qui nécessitent de revisiter les analyses héritées du temps de la Guerre froide.

Le premier article du politiste Bertrand Badie ouvre le débat sur la géopolitique. L'auteur s'interroge sur le « legs important qui pèse sur son usage ou, pire encore, préempte une lecture très conservatrice, voire 'nationale-réaliste', du monde, de ses tensions et de ses conflits ». Selon lui, le système « interétatique », né lors de la signature du traité de Westphalie (1648), accréditait « une vision territoriale de l'ordre international, faite d'une juxtaposition d'États-nations souverains, parfaitement alimentés par une allégeance citoyenne qui se voulait prioritaire et impeccable ». Mais cette géopolitique n'est pas éternelle. Il se pourrait donc qu'elle « se décompose », sans qu'on le voie. La géopolitique conçue comme « monopole de l'État dans le jeu international [...] perd son sens, à l'heure de la mondialisation et des grands périls touchant communément l'ensemble de l'humanité ». De plus, selon Badie, « les canons classiques de la géopolitique ne nous apprennent rien sur les dynamiques internes des systèmes post-coloniaux : ils nous aident, à la rigueur, à comprendre certains aspects des soubresauts post-coloniaux des vieilles puissances ».

Pourtant la « bête » ne rugit-elle pas encore ? Éric Toussaint documente les politiques du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale depuis la décennie 2010 jusqu'à la pandémie du coronavirus : il s'agit d'un ratage dans la confection d'une nouvelle image de ces deux institutions issues elles aussi de l'après-guerre. Les plans d'ajustement structurel ne sont pas abandonnés, bien que discrédités, y compris par certains économistes qui en sont membres. L'austérité reste toujours le maître-mot des propositions à côté du « doing business », et la démocratisation du FMI et de la BM est illusoire, car cette dernière « s'assied sur les droits humains ».

Parmi les difficultés majeures nées de la décolonisation ratée, des multiples guerres et coups d'État sur tous les continents et de l'impossible développement autonome de beaucoup de pays pauvres, il y a celle de l'immigration que ne veulent pas ou prétendent ne pas pouvoir prendre en responsabilité les pays riches, souvent anciens colonisateurs. Lucile Daumas analyse le « Pacte pour une migration sûre, ordonnée et régulière » adopté en 2020. Elle le juge « bien loin des recommandations du Rapport mondial sur le développement humain, présenté par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en 2009, traitant de la question migratoire ». Ce Pacte « se présente davantage comme une boîte à outils légitimant les pratiques actuelles en matière d'obstacles à la liberté de circulation,

permettant aux États de réguler/freiner conjointement les flux migratoires, plutôt que comme un texte de référence en matière de droits des migrants et des migrantes. Il se met au service des États, et, derrière eux, des tenants de la finance et des multinationales, au détriment des personnes et de leurs droits fondamentaux ».

Anaïs Carton et Alain Fabart, à partir d'une contribution à un dossier des *Voix de la planète* et d'une exposition organisée par le CADTM Belgique, analysent les situations de migrations sous l'angle de la contrainte exercée par la dette imposée par les pays du Nord et les institutions internationales aux pays du Sud. Là encore, malheureusement, rien de très nouveau dans les rapports de force internationaux.

L'historienne Sophie Bessis fait le point sur les révolutions arabes qui se sont déclenchées voici dix ans dans les pays du Maghreb. Qu'en reste-t-il, quels bilans ? « Du fait de la situation chaotique régnant dans les pays qui s'étaient embrasés à l'époque, ils ne sont pas brillants. » Mais on ne peut pas enterrer ces « printemps arabes » car « les ondes de choc de ces révolutions [...] n'ont pas fini de produire leurs effets ». L'auteure examine ensuite les particularités de quelques-uns des pays qui connaissent des situations, bien que différentes, où les tensions sont importantes : « douloureuse transition tunisienne, immobilisme du régime militaire algérien porteur de toutes les incertitudes, stabilité marocaine en trompe-l'œil, l'observation du Maghreb central dix ans après la vague contestataire de 2011 offre aujourd'hui bien peu de visibilité, sinon celle de la frustration croissante de populations auxquelles on a beaucoup promis et peu offert. »

L'économiste Samba Diop revient sur le projet de supprimer le franc CFA en Afrique de l'Ouest et son remplacement par une monnaie unique, l'eco. Mais, autant le franc CFA était contesté de toute part comme symbole d'une colonisation qui n'en finissait pas et d'une « Françafrique », autant le projet d'eco ne fait pas l'unanimité. L'auteur analyse cette situation à la lumière de l'approche institutionnelle de la monnaie, dans laquelle trois niveaux de confiance dans la monnaie sont nécessaires : méthodique, hiérarchique et éthique. Or, il s'avère que « la création de l'eco est entourée d'une cacophonie sur ses finalités. Ce qui ne peut que jouer un rôle négatif dans son acceptation par les populations concernées. » Dès lors, « les avancées ne peuvent pas être qualifiées de majeures tant elles sont inscrites dans un cadre global très proche du système actuel ».

La crise du coronavirus devait immanquablement souligner le maintien, voire le renforcement, des liens de dépendance et de subordination des pays du Sud vis-à-vis des pays du Nord, dont les grandes firmes pharmaceutiques détiennent les brevets limitant la production de vaccins. Anne Senequier fait état de la difficulté pour le programme Covax d'aider véritablement les pays du Sud à vacciner leur population. Et on voit combien la bataille autour des vaccins engage les grandes firmes bien sûr, mais aussi les États qui les utilisent pour renforcer leur position sur l'échiquier mondial.

L'épidémiologiste Omar Brixi examine en détail comment les pays du Maghreb ont fait face à la pandémie du Covid-19. Très tôt touchés par le virus, ils ont cependant évité le pire sur le plan sanitaire. En revanche, la situation est plus préoccupante sur les plans socio-économique et psycho-éducatif, dans un contexte où les relations internationales sont marquées par le chacun pour soi.

Claude Bleton rend compte du livre d'Enrique Ubieta Gómez, *Zone rouge, l'expérience cubaine contre l'Ébola*. Une expérience qui montre que la solidarité peut ne pas être un vain mot. *A fortiori* quand elle est l'œuvre d'un petit pays et en butte à un embargo depuis plus de soixante ans. « La démarche des équipes cubaines était sociale : respecter, expliquer et associer les malades et leur entourage à la prophylaxie en respectant leur culture. C'est cette démarche sociale de solidarité, sans esprit de charité, qui a gagné le respect et l'admiration sur place, pour ces médecins et ces infirmiers étrangers, habillés, méconnaissables, en combinaison de 'cosmonautes' ».

Vincent Drezet et Raphaël Pradeau examinent en détail la nouvelle politique économique de Joe Biden sous l'angle de la fiscalité. Le nouveau président des États-Unis a multiplié les annonces, toutes plus inattendues les unes que les autres : relance, investissement dans les infrastructures et impôt minimal sur les bénéfices des grandes sociétés. Mais, au bout de quelques semaines, le taux de 21 % est déjà descendu à 15 % ? Jusqu'où ira-t-il ? L'enjeu en termes géostratégiques est important, car il s'impose sur la trame d'une guerre économique mondiale, à laquelle se livrent surtout les États-Unis et la Chine, soit directement, soit par le biais de leurs GAFAM et autres BATX. Guerre qui prend en étau l'Union européenne. Les auteurs plaident alors pour une taxation unitaire des bénéfices des multinationales. La clé de répartition de cette taxation serait déterminée par « les ventes réalisées, les emplois et les actifs immobilisés ».

Nous publions aussi pour terminer ce dossier une synthèse du rapport publié par l'Aitec et Attac sur l'accord commercial entre l'Union européenne et la Chine qui foule aux pieds les droits humains.

## Des débats en cours

La partie « Débats » de ce numéro s'ouvre avec la reproduction d'un texte de Saïd Bouamama, tiré d'un ouvrage collectif, qui fait la jonction historique avec le dossier précédent. En effet, l'auteur retrace l'histoire de la Françafrique lors des années 1960 à 1980. D'accords de coopération en accords de partenariat économique, la mainmise sur les ressources de l'Afrique et la domination politique sont les traits d'un néocolonialisme. La création de la Communauté économique européenne, puis de l'Union européenne, se traduira par une Eurafrique pas moins dommageable pour les pays africains.

Jacques Perrat examine en détail une question majeure, d'ordre

philosophique, anthropologique, sociologique et économique : le travail est-il une catégorie historique ou anhistorique ? Autrement dit, faut-il l'essentialiser ou le rapporter à son cadre socio-historique ? Vieille question toujours débattue à l'intérieur du marxisme ou contre celui-ci, et, au-delà, au sein de toutes les sciences sociales. La réponse de l'auteur est autant nuancée que riche. Le travail est un « élément structurant le propre de l'homme », mais aussi une « activité dominée dans une société dominée ». Le travail dans le capitalisme est inséparable de son rapport avec le capital, mais ce dernier réussit à « escamoter la valeur-travail ».

Raison de plus pour donner de la place au nouvel essai de Vincent Laure van Bambeke qu'il présente ici dans un résumé : il s'agit de reformuler l'expression monétaire de la valeur-travail. Malgré son côté technique, la question est de savoir comment relier la quantité de travail requise pour produire les marchandises et les prix qui se forment à l'issue de la circulation des capitaux et de l'établissement d'un taux moyen de profit. Question technique jamais tranchée, mais à laquelle l'auteur apporte une contribution que les économistes feraient bien d'étudier. Car il en va de la validation de la théorie de Marx, critique de l'exploitation de la force de travail.

Walden Bello achève le travail de recension du livre de Thomas Piketty *Capital et idéologie*. [Dans une première partie que nous avions publiée dans le numéro précédent des Possibles](#), il avait présenté la thèse de l'auteur. Dans une seconde partie publiée ici, il en propose un commentaire critique. Il en ressort que, même si Piketty n'est pas marxiste, et donc ne remet pas en cause le rapport social du capitalisme, « son étude des inégalités appartient à l'école radicale et progressiste de la pensée sociale américaine, dont les pionniers ont été le penseur radical du début du XIX<sup>e</sup> siècle Thomas Skidmore et l'économiste progressiste de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle Henry George ».

Jean-Marie Harribey propose ensuite une recension du dernier livre d'Attac concernant les innombrables « idées fausses et vraies injustices » répandues sur les impôts par la propagande néolibérale. Il y a là un très bon livre d'initiation à la fiscalité et aux dépenses publiques : « Trop souvent présentée comme une charge à réduire et un prélèvement sur nos revenus dans les médias dominants, la fiscalité revêt une dimension sociale et solidaire ».

Christiane Marty et Esther Jeffers rapportent sur un livre d'Hélène Périer, *L'économie féministe*. « Hélène Périer se présente comme économiste féministe hétérodoxe. Aussi, la classification de l'économie féministe au sein des écoles hétérodoxes lui semble répondre au besoin de rejeter la domination du courant néoclassique qui fait de *l'homo œconomicus* la seule grille de lecture des comportements humains. Elle rejette la pensée unique et considère que la recherche en économie doit produire une pluralité d'analyses qui s'inscrivent dans un contexte historique et politique donné. » La nécessité de l'égalité des sexes est un impératif en soi, qui n'a pas à être justifié par des considérations de performance économique. Pour y parvenir, deux moyens parmi d'autres : «

D'une part, l'instauration de congés parentaux courts, bien indemnisés, avec obligation pour les pères à y recourir. D'autre part, une réforme de l'imposition des couples remettant en cause le quotient conjugal. »

La juriste internationale Fatou Faye illustre le point précédent par la lutte pour leur émancipation des femmes sénégalaises. Depuis longtemps déjà, des mouvements associatifs agissent contre les violences faites aux femmes. Et les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont permis aux femmes de poser les débats sur ces violences sur la « place publique » et de donner leur avis. L'État du Sénégal a progressivement été contraint de modifier sa politique pour être en accord avec les nombreuses conventions internationales qu'il avait signées. Le combat des femmes est bien un enjeu démocratique.

Catherine Samary rend compte de l'ouvrage collectif dirigé par Alain Fabart et Claude Calame *Migrations forcées, discriminations et exclusions, Les enjeux de politiques néocoloniales*. L'intérêt de ce livre est de relier les migrations aux nombreuses contradictions du capitalisme. « Il ne se contente pas de déconstruire des mythes et de dénoncer des politiques. Il présente d'autres interprétations aux macabres et inhumaines réalités produites par ce (dés)ordre mondial, mais aussi des

réponses. »

Samy Johsua s'intéresse quant à lui à l'ouvrage collectif *SOS École Université, Pour un système éducatif démocratique*. Ouvrage bienvenu dans la période où le système éducatif est mis à mal par le néolibéralisme et qui a dû subir en plus d'être malmené par la pandémie.

Enfin, un autre livre collectif est passé en revue par Daniel Rome. Il s'agit de celui de Pierre Dardot, Haud Guéguen, Christian Laval et Pierre Sauvêtre, *Le Choix de la guerre civile, Une autre histoire du néolibéralisme*. On peut dire que le néolibéralisme a été et est armé d'« une logique de dépossession du peuple de son avenir ».

Ce numéro des *Possibles* s'inscrit donc dans une problématique où la complexité de situations et l'interaction des facteurs sont privilégiées pour donner à voir et à comprendre un monde empêtré dans des contradictions multiples. S'il fallait d'un mot en situer l'esprit, ce serait pour diagnostiquer une reconfiguration des rapports de force, mais qui n'élimine pas les protagonistes de la géopolitique d'après-guerre. L'arrivée de nouveaux aspirants à la toute-puissance, l'imbrication des États et des principales forces du capital mondial, tandis que les forces du travail s'affaiblissent et que s'érodent les équilibres écologiques planétaires, avivent les tensions partout dans le monde.

---

## Notes

[1] Canada, Danemark (représentant aussi le Groenland et les Îles Féroé), États-Unis, Finlande, Islande, Norvège, Suède, Russie.

[2] En plus des membres permanents de ce Conseil, y figurent treize pays membres observateurs, dont la Chine qui ne veut pas faire qu'observer...